Archives parlementaires

Adresse des membres du tribunal criminel de la Drôme, séant à Valence, lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal criminel de la Drôme, séant à Valence, lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 278-279;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0278_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

protège les innocents, les malheurs passés procèdent de l'abus de pouvoir de ses délégués; ce n'est point par la terreur et l'effusion du sang, mais par la vertu, la justice, l'égalité, le respect inviolable des droits de l'homme et du citoyen qu'elle veut affermir la Révolution, elle ne veut pas la commander, mais la faire aimer, elle lui veut donner pour baze solide l'intérêt général et le bonheur de tous, c'est pour combattre l'ennemi commun qu'elle nous invite à l'union et à nous resserer autour d'elle comme un père tendre se place au milieu de ses enfants pour les protéger et les défendre; perisse celui qui pourroit s'en détacher un instant; du grand corps politique elle est la tête, nous sommes les membres, nous sommes donc essentiellement unis, sans accords, sans armonie, sans une parfaite unité d'action, il désseche et périt, il est donc de l'interêt de tous de les maintenir. Jurons donc de ne connoitre jamais qu'un corps, une autorité, une loi, un centre commun qui est la Convention, jurons d'être toujours unis et de n'accorder ni paix, ni treve aux intriguants, aux faux patriotes, aux accapareurs, aux dilapidateurs, à toutes espèces de parti qui machineroient de quelque maniere que ce soit contre l'unité et l'indivisibilité de la République : tels sont en particuliers les sentimens des membres du tribunal du district de Moulins qui n'oublieront jamais le serment qu'ils en ont fait. Continuez donc, législateurs, vos efforts courageux seront soutenus par tous les bons français, et bientôt vous aurez atteint le but qui doit faire le bonheur de la France et vous couvrir d'une gloire immortelle.

CHALES, *commissaire national et 5 autres signatures.*

i

[*Le tribunal criminel du département du Bas-Rhin, séant à Strasbourg, à la Convention nationale, s. d.*] (12)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans!

Le sentiment qu'a fait naitre dans nos coeurs votre adresse au peuple français, suite de la mémorable journée du 9 thermidor ou par votre vigilance, votre prudence et votre intrépidité, vous avez écrasé l'hydre qui voulait nous replonger dans les fers, était celui de l'admiration et de la reconnaissance.

A peine aviez vous parlé le langage de l'éternelle vérité innée à tous et consignée dans le monument le plus prétieux la déclaration des droits, que le peuple des rives du Rhin, extasié de voir ses chaines brisées, la tyrannie terrassée et les Catilina modernes frappés de la hache vengeresse, s'est levé pour bénir au temple de l'Etre suprême les restaurateurs de sa vraie liberté, les pères conscripts de l'aréopage français, ses amis.

Les grands principes que vous y avez développés et les bien-faits qui nous en résultent, sont le présage incontestable du retour de l'age d'or et du commencement du siècle de la félicité.

Oui, Législateurs, nous persécuterons ces être immoraux, ces patriotes exclusifs qui se sont engraissés par la Révolution : en revanche nous protégerons de toutes nos forces ces citoyens purs, modestes et laborieux, qui pratiquent sans ostentation, les vertus républicaines.

Annéantissez les ennemis de la chose publique, démasquez les intrigans, les traitres, les calomniateurs et punissez les, soyez nos deffenseurs et ne quittez point le poste d'honneur que vous occupez, que le char de la révolution ne soit entré dans le temple de la liberté et que celui de Janus ne soit fermé à la gloire des Français.

Récevez, Pères de la Patrie, nos actions de grace, notre obéissance, respect et soumission aux loix, notre reconnoissance aux deffenseurs de notre liberté, secours aux malheureux, à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins.

Voila nos sentimens et nos principes. Nous avons juré d'y mourir. Vive la République!

Le tribunal criminel du département du Bas-Rhin.

GRAPPENAUER, *président,* STIERLING, *greffier,* NEUMANN, *accusateur public,* HAUSWAL, HARTHER, *juges.*

j

[*Les membres du tribunal criminel de la Drôme, séant à Valence, à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (13)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representants,

Votre addresse aux français vient de remporter une nouvelle victoire sur les héritiers des crimes du moderne Catilina; en les peignant au Peuple avec les traits qui les caractérisent, vous avés reduit à l'impuissance de nuire ceux qui ont sçu s'y reconnaitre : La terreur n'a pas moins continué à etre mise à l'ordre du jour par les intrigants à qui il en coute de se déssaisir d'un pouvoir usurpé mais le décret par lequel vous rappellés les sociétés populaires à leur primitive institution, a porté le dernier coup aux hommes de sang qui s'y étoient introduit a la faveur d'un hypocrite patriotisme.

Vous les avés designés : ils sont connûs, ils ne sont plus à craindre.

Vous pardonnés a l'erreur; vous déclarés la guerre à l'immoralité et au crime; et en alliant

(12) C 324, pl. 1398, p. 16.

(13) C 324, pl. 1318, p. 20.

Persée creative commons BY: $ =

ainsi l'humanité et la sagesse a la justice, vous jettés les fondements les plus solides de la morale publique.

A vous seuls appartenoit le droit de diriger l'opinion; vous formés le centre unique auquel doivent abboutir tous les rayons; ainsi n'avés vous eu qu'a faire entendre la voix de la vérité, de la raison, des vrais principes, et tous les bons citoyens l'ont entendue.

Recevés l'expression de notre reconnoissance de vos nouveaux bienfaits. Inviolablement attachés a la représentation nationale, c'est elle seule que nous prendrons toujours pour guide; nous la seconderons de tous nos efforts en poursuivant l'objet de notre institution, les dilapidateurs de la fortune publique avec autant de fermeté que de courage.

Conservés jusqu'a la paix le gouvernement révolutionnaire tel que vous l'avés rectifié et restés à votre poste jusqu'à la parfaite consolidation de la République.

Salut, vive la République et la Convention.

Suivent 5 signatures.

k

[*L'agent national près le district de Bagnères à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (14)

Représentans du peuple français,

Vous avez proclamé la republique dans un moment ou le brigand de Prusse etoit pour ainsi dire aux portes de Paris. Vous avez abattu la tête de Capet malgré les menaces de tous les rois coalisés et les infernales manoeuvres des royalistes de l'interieur. Vous avez ecrasé le monstre aux cent têtes qui devoit perdre la france en la divisant, vous avez résserré le faisceau de la republique une et indivisible, malgré les efforts centrifuges d'un tres grand nombre de départemens et surtout de quelques grandes villes ambitieuses qui vouloient devenir capitales de quelques Etats fédératifs.

Vous avez présenté au peuple français une constitution véritablement populaire qui fera sa gloire et son bonheur lorsque la révolution sera terminée. Vous avez immolé à la liberté française ce nouveau tyran qui ne travailla avec tant d'ardeur à la destruction de l'ancien trone roÿal que pour en élever un autre à sa propre ambition; qui pour mieux le consolider le cimentoit du sang des citoyens; qui pour arrêter la main des républicains dont il redoutoit le courage avoit mis la terreur à l'ordre du jour. Vous avez fait courber sous le glaive de la puissance nationale cette orgueilleuse municipalité qui trop souvent se crut en droit de s'elever au dessus de la nation entière et d'influencer les deliberations de ses representans.

Vous avez lancé contre les tyrans coalisés des bataillons intrepides, ils ont purgé de leurs satellites le sol de la liberté; ils ont chassé bien loin de nos frontières leurs legions innombrables, les pyrénées, les alpes, le rhin, la moselle, la meuse, la sambre et l'escaut sont etonnés des exploits de nos républicains, jamais les français ne furent si grands, jamais peuple ne courut autant de dangers et n'acquit en si peu de temps autant de gloire.

Le souverain vous delegua pour degager sa liberté des entraves du despotisme royal et pour la consolider sur des bases à jamais inébranlables. Vous avez démontré que vous etiez capable de remplir les hautes destinées auxquelles il vous appella, qui mieux que vous seroient dignes de sa confiance, j'entends la fraction de ce peuple qui vit au pied de ces montagnes, aux sources de l'adour, je l'entends applaudir et j'applaudis avec elle à votre courageuse révolution de rester à votre poste jusqu'au moment ou la révolution sera consommée, jusqu'au moment où la république triomphante donnant la loi à tous ses ennemis pourra jouir sous la garantie de ses victoires des fruits d'une constitution aussi solide que la paix qu'elle aura dictée.

Nous applaudissons aux grands et invariables principes de morale et de gouvernement que vous venez de proclamer; les hommes vertueux seront honnorés et vivront sans terreur sous la protection des lois; eux seuls occuperont les emplois, le peuple n'a confiance qu'en eux, les méchans seront comprimés, les dilapidateurs de la fortune publique, poursuivis.

Une fraction du peuple souverain quelle que soit sa force et sa position n'aura jamais impunément la téméraire audace d'influencer les délibérations de ses représentans.

Votre adresse ranime le courage des citoyens, elle leur donne plus de fermeté et d'énergie que cent batailles gagnées.

Vive la République.

DINAC.

l

[*Le comité révolutionnaire et de surveillance du district d'Aurillac à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (15)

Liberté, Justice, Égalité.
Vive la Convention nationale.
Périssent les intrigans et les terroristes.

Citoyens Représentans,

Le comité en applaudissant avec tous les vrais républicains aux principes que vous aves si bien developés dans votre adresse au peuple, croit de son devoir de vous en temoigner sa reconnoissance particulière. Oui, Citoyens representans, ces sentiments etoient dans nos coeurs; et nous aimons à croire qu'ils etoient dans celui de tous les français, pourquoi n'étoit

(14) C 324, pl. 1398, p. 3. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.

(15) C 324, pl. 1398, p. 2. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.